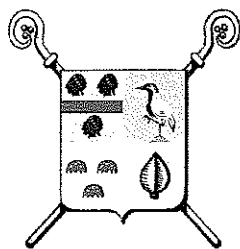


5537-ANHEE, le 29 janvier 2008



A l'attention de Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Communaux

dé et à 5537-ANHEE

**OBJET** : Points supplémentaires à l'ordre du jour établi par le Collège Communal le 15 janvier 2008. Annexe à la première convocation du Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,  
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le Conseil Communal en date du 05 avril 2007, nous ajoutons à l'ordre du jour de la séance publique du Conseil Communal du 31 janvier prochain :

**Après le point n° 13 en séance publique :**

**A la demande de M. le Conseiller Y. MOUTON**

- refus de la demande de renseignement sollicitée par le Comité du Jumelage Warnant/Quincay

- domiciliation à l'adresse du bureau du CPAS

- rumeur de construction d'un poulailler industriel à Maredret

**A la demande de M. le Conseiller P. PLUYMERS**

- changement de sens de stationnement dans la rue de la Libération à Anhée

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil Communal prévu le 31 janvier 2008.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller Communal, nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,

L. PIETTE

